



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information
CERTA

Paris, le 20 octobre 2005
N° CERTA-2005-AVI-418

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilité de Squid

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2005-AVI-418>

Gestion du document

Référence	CERTA-2005-AVI-418
Titre	Vulnérabilité de Squid
Date de la première version	20 octobre 2005
Date de la dernière version	–
Source(s)	Bulletin de sécurité de Squid
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – Gestion du document

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

Déni de service.

2 Systèmes affectés

Squid version 2.5 et versions inférieures.

3 Description

Une vulnérabilité dans la réponse à certaines requêtes FTP a été identifiée dans le proxy Squid. Cette vulnérabilité peut être exploitée par un utilisateur mal intentionné afin de provoquer un déni de service.

4 Solution

Appliquer le correctif disponible sur le site de l'éditeur :
http://www.squid-cache.org/Versions/v2/2.5/bugs/squid-2.5.STABLE11-rfc1738_do_escape.patch

5 Documentation

- Site de l'éditeur :
<http://www.squid-cache.org>
- Bulletin de sécurité :
http://www.squid-cache.org/Versions/v2/2.5/bugs/squid-2.5.STABLE11-rfc1738_do_escape.patch

Gestion détaillée du document

20 octobre 2005 version initiale.